**DELIBERATION N° ………………………………**

**Portant création d’un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d’activité**

**Logo Collectivité**

**Comment compléter le modèle de délibération ?**

**Les éléments en bleu** ne doivent être conservés dans la délibération que si la collectivité ou l’établissement sont concernés.

**Les éléments en orange** visent à expliciter les différents contenus, et doivent être supprimés dans la délibération finale.

Le Maire ***(le Président)*** rappelle à l’assemblée délibérante que, conformément à l’article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

En outre, les employeurs territoriaux peuvent, en application de l’article L. 332-23, 2° du Code général de la fonction publique, recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d’activité. Cet accroissement est d’une durée maximale de six mois au cours d’une période de douze mois consécutifs.

Ainsi,

**Vu** l’article L. 313-1 du Code général de la fonction publique,

**Vu** l’article L. 332-23, 2° du Code général de la fonction publique,

**Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

**Considérant** qu’il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d’activité : ...................................... ***(Indiquer le motif justifiant le recrutement de cet agent)***,

**L’assemblée délibérante,**

**Décide**

* De créer à compter du ...................................... un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d’activité dans le grade de ......................................, relevant de la catégorie hiérarchique ...................................... ***(A, B ou C).*** L’agent recruté assurera des fonctions de ...................................... à temps complet ***(ou à temps non complet correspondant à une quotité de temps de travail de ....................................../35ème).***
* Cet emploi non permanent sera occupé par un agent recruté par la voie d’un contrat à durée déterminée pour une durée de ...................................... ***(6 mois maximum pendant une même période de 12 mois)***, allant du ...................................... au ...................................... inclus.
* L’agent recruté devra justifier ...................................... ***(mentionner les conditions particulières exigées des candidats tels que le niveau scolaire, la possession d’un diplôme, une condition d’expérience professionnelle, etc.)***.
* La rémunération de l’agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.
* Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le Maire *(ou le Président)*,

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

• informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l’Etat et sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <https://www.telerecours.fr/>.

Fait à ......................................,

Le......................................,

Le Maire ***(le Président),***

***(Prénom, nom lisibles et signature)***

***ou***

***Par délégation,***

***(Prénom, nom, qualité lisibles et signature)***